



## Rapport du juge en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Woodbine Mohawk Park				
<b>Date</b>	17 janvier 2025	<b>Heure de départ</b>	18 h 30		
<b>Conditions météorologiques</b>	Dégagé (Temp. : 0 °C)	<b>Vent</b>	22 km/h Sud		
<b>État de la piste</b>	<b>Rapide</b> (Variante 0 s.)				
<b>Nombre de courses</b>	11	<b>Courses de qualification</b>	7 A.S.	<b>Nombre total d'inscriptions</b>	183
<b>Total des paris mutuels</b>	\$ 2,152,764				
Vétérinaire contacté	Oui	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b> Fred Brethour	<b>Juge associé</b> Tyler Fines	<b>Juge associé</b> Allan Stiff
<b>Vétérinaire officielle :</b> Dre Julie Ballinger		<b>Formation</b> Tim Vanbokhurst

### Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

#### Bureau :

Dans la Course 7 disputée hier soir, les juges ont examiné le dernier droit où le meneur, le #7, "Saulsbrook Feisty", (Trev. Henry), arrivé en 9<sup>e</sup> position, s'est rapproché des pylônes, s'est rendu au-dessus de deux et a permis au #6, "Sweet Cravings", (T. Borth), arrivé en 2<sup>e</sup> position, de sortir d'où il se trouvait.

La règle 22.05.01(e) de la CAJO stipule que le fait de permettre à un autre cheval de passer inutilement à l'intérieur ou de commettre tout autre acte, laissant un autre cheval la possibilité d'améliorer sa position constitue une infraction.

Les juges ont déterminé que le conducteur Henry n'avait pas enfreint la deuxième partie de cette règle puisqu'il n'avait pas quitté la surface de course.

Si une roue du sulky d'Henry se trouvait clairement à l'intérieur des pylônes, il aurait pu être trouvé coupable d'avoir enfreint la règle susmentionnée.

Lien pour la vidéo d'enquête – [https://youtu.be/7knBeF2c\\_nw](https://youtu.be/7knBeF2c_nw)

Dans la Course 5, l'entraîneur, R. Joseph Squires, s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 100, le cheval, "Matts Gem", ayant été retiré en raison d'une erreur d'écurie.

Règle de la CAJO 20.03.01(i)

Décision #2986934

Mario Baillargeon a été autorisé à se retirer d'une course.

**Courses :**

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Le #4, "Friar Voltaire", (T. Borth), arrivé en 5<sup>e</sup> position, et #5, "Fiscal Policy", (T. Ratchford), arrivé en 6<sup>e</sup> position, se sont brièvement rapprochés dans le dernier droit.

Aucune obstruction signalée.

Aucun placement n'est requis.

Course 6 – Le #5, "Onlythegoooddiyoung", a été retiré par le vétérinaire officiel après la parade préalable à la course et ensuite placé sur la liste des vétérinaires à court terme.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – **Arrivée à égalité** pour la 9<sup>e</sup> position entre les #3, "Mappo Oriley", et #9, "Poet Laureate".

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

Course 11 – **Arrivée à égalité** pour la 1<sup>re</sup> position entre les #9, "Miki Ray", et #10, "T H Boomtown".

**Réclamations :**

**Course 5**

“Jj Landon” (1), pour \$ 20,000, entraîneur Garry Merner, propriétaires 2156604 Alberta inc. et Alan Guthrie.